

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 50/549 /MPS/DC/TFP/DEF/SIL

portant intégration et nomination de
Monsieur BANZOSSI Bernard, dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Techniques.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/TFP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
- (/u le décret n° 62/195/TFP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/TFP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/TFP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/TFP-BL du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 3 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/TFP-BB du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/TFP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le rectificatif n° 81/016 du 26.01.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 81/017 du 26.01.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u la lettre n° 244/15 N-DC303-DOB du 25 Janvier 1984 du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;
- (/u le décret n° 124/84 du 9.5.1982 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

YB

(/u l'Attestation de fin d'Etudes n° 17/ILN-DGBOC/DOB du 12 Janvier 1984 ;

DECRETE :

ARTICLE 1er- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur BANZOUSSI Bernard né le 19 Mai 1955 à Kimpounzou, titulaire du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural Obtenu à l'Université Marien NGOUABI session du 28 Novembre 1983, est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts) et nommé au grade d'Ingénieur des Eaux et Forêts Stagiaire indice 710.

ARTICLE 2°- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Eaux et Forêts.

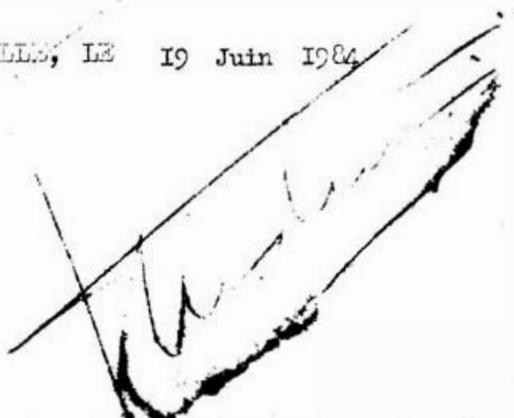
ARTICLE 3°- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera ./-

BRAZZAVILLE, LE 19 Juin 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

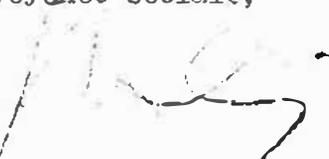
Le Ministre des Eaux et Forêts


Henri DJOMBO .-


le Colonel Louis SYLVAIN-GOMA .-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances


Bernard COMBO MANSION .-


Itini Ossétoumba BERDONDZOU .-

AMPLIATIONS :

- | | |
|------------|-------|
| JORPC. | 1 |
| DGTFP.DFP. | 3 |
| DFP/BST. | 1 |
| D.G.B. | 3 |
| D.C.F. | 1 |
| M.E.N. | 2 |
| DOSSIERS. | 3 |
| INTERESSE. | 1 |
| SGCM/BC. | 2 ./- |